



## LÉVIS S'EMPLOIE À GRANDIR!

### UN EMPLOI POUR TOI!

AQUATIQUE  
CAMP DE JOUR  
TOURISME

#### PROGRAMME CAMP DE JOUR COORDONNATRICE/COORDONNATEUR

La personne titulaire du poste est responsable d'assurer le bon déroulement des activités d'un ou plusieurs parcs. Elle doit planifier, coordonner, diriger et contrôler toutes les activités relatives au programme Camp de jour. Elle doit émettre des recommandations pour la sélection, coordonner, encadrer, soutenir et observer le travail des responsables de parc, ainsi que de toute l'équipe d'animation.

Date limite : 22 janvier 2016

#### COORDONNATRICE/COORDONNATEUR DU SERVICE D'INTÉGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP OU AYANT DES BESOINS D'ENCADREMENT PARTICULIERS

La personne titulaire du poste doit planifier, coordonner, diriger et contrôler toutes les activités relatives au programme d'intégration et d'accompagnement du programme Camp de jour. Elle est responsable d'assurer l'intégration des personnes vivant avec un handicap ou ayant des besoins d'encadrement particuliers dans tous les parcs. Elle doit émettre des recommandations pour la sélection, coordonner, encadrer, soutenir et observer le travail des animatrices accompagnatrices et des animateurs accompagnateurs.

Date limite : 22 janvier 2016

#### COORDONNATRICE/COORDONNATEUR À L'ANIMATION

La personne titulaire du poste doit coordonner, diriger et contrôler les activités relatives à l'animation, à la sécurité et à la propreté sur les sites d'animation. Elle doit coordonner, soutenir et observer le travail des animatrices spécialisées et des animateurs spécialisés dans l'organisation et la réalisation des activités. Elle est responsable d'évaluer la qualité de l'animation dans les parcs ainsi que la sécurité. Elle doit émettre des recommandations pour la sélection, coordonner, encadrer, soutenir et observer le travail des animatrices spécialisées et des animateurs spécialisés.

Date limite : 22 janvier 2016

#### RESPONSABLE DE PARC

La personne titulaire du poste doit assister la coordonnatrice ou le coordonnateur dans ses tâches de planification, d'organisation, de direction et de contrôle. Elle doit encadrer, soutenir et observer le personnel d'animation et s'assurer de la sécurité ainsi que de la qualité de l'animation. Elle doit assurer le service à la clientèle.

Date limite : 19 février 2016

#### ARTS ET CULTURE GUIDE INTERPRÈTE

La personne titulaire du poste recevra une formation des plus enrichissantes sur l'histoire de la Ville de Lévis et son patrimoine maritime. Ensuite, elle aura pour mandat d'accueillir les visiteuses et visiteurs du Lieu historique national du chantier A.C. Davie et de leur faire découvrir ce magnifique site aux milles et un secrets ainsi que la nouvelle exposition permanente!

Date limite : 29 janvier 2016



ville.levis.qc.ca/emplois

### Collecte des matières résiduelles

Info-collecte  418 835-8225

### Récupération des arbres de Noël

Depuis plusieurs années, la Ville de Lévis donne une deuxième vie aux arbres de Noël que les citoyennes et les citoyens apportent dans un point de dépôt. Tous les arbres ainsi amassés sont déchiquetés et transformés en compost. Si vous souhaitez que votre arbre soit composté, vous n'avez qu'à l'apporter au point de dépôt le plus près de chez vous. Vous pouvez aussi profiter de la collecte des Scouts offerte dans certains secteurs.

#### POINTS DE DÉPÔT D'ARBRES DE NOËL Du 2 au 30 janvier 2016

##### Arrondissement Desjardins

- 1060, rue Saint-Omer, secteur Lévis
- 6, rue Raymond-Blais, secteur Lévis
- 75, route Mgr Bourget, secteur Lévis
- Écocentre de Lévis, 3443, rue de Vulcain, secteur Lévis
- 344, rue Thomas-Wilson, secteur Pintendre

##### Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est

- 470, 2<sup>e</sup> Avenue, secteur Saint-Romuald
- 960, rue de l'Église, secteur Saint-Jean-Chrysostome
- 8001, avenue des Églises, secteur Charny (accès par la rue Maréchal-Joffre)
- 658, rue Saint-François, secteur Sainte-Hélène-de-Breakerville

##### Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

- 1325, 7<sup>e</sup> rue, secteur Saint-Rédempteur
- 4044B, route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon
- 1365, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas

#### Après le 30 janvier 2016

Les gens qui voudront se départir de leur arbre de Noël après le 30 janvier devront se rendre à l'écocentre de Lévis au 3443, rue de Vulcain. En hiver, l'écocentre est ouvert du mercredi au vendredi de 10 h à 18 h et les samedis et dimanches de 8 h à 16 h.

#### COLLECTE DE PORTE EN PORTE PAR LES SCOUTS

Le samedi 9 janvier 2016, de 8 h à 17 h, des Scouts feront la collecte des arbres de Noël dans la plupart des rues des secteurs de Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Romuald et Saint-Jean-Chrysostome.

Les arbres doivent être placés en bordure de la voie publique, avant 8 h, le samedi 9 janvier. Une contribution volontaire est demandée afin de soutenir les activités des Scouts.

Notez que malgré la bonne volonté des Scouts, il se peut que certaines rues soient oubliées. Dans ce cas, vous pourrez vous départir de votre arbre dans un des points de dépôt ou à l'écocentre.



Soumettez votre candidature sur le **portail de recrutement en ligne** de la Ville de Lévis, accessible au [ville.levis.qc.ca/emplois](http://ville.levis.qc.ca/emplois).



### Activités de loisirs



Hiver 2016

#### Places encore disponibles

Près de 150 activités sont offertes par nos organismes et entreprises partenaires

L'inscription se poursuit jusqu'au 8 janvier

Pour plus d'information :  
[ville.levis.qc.ca/loisirs/programmation](http://ville.levis.qc.ca/loisirs/programmation)

Info-loisirs : 418 839-9561  
infoleisirs@ville.levis.qc.ca

### DERNIER AVIS

### J'ÉCRIS LÉVIS

FAITES VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE  
D'ICI LE 12 JANVIER 2016

Vous êtes concernés si :

- Le nom de votre rue, votre numéro de porte ou d'immeuble a changé
- Votre code postal a changé
- Le nom de votre ancienne municipalité est remplacé par Lévis

Postes Canada livrera le courrier aux anciennes adresses pour encore quelques semaines. Faites vite pour éviter que votre courrier soit retourné aux expéditeurs.

